



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **14 et 15 octobre 2016 : Journées des savoir-faire d'excellence EPV** **Les Entreprises du Patrimoine Vivant ouvrent leurs portes**

Paris, le 3 octobre 2016. A l'occasion des 10 ans du label d'Etat Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) qui récompense des entreprises françaises d'exception, l'Institut Supérieur des Métiers, en partenariat avec l'Association de la Visite d'Entreprise, organise les 14 et 15 octobre 2016, les « Journées des savoir-faire d'excellence », journées nationales de l'ouverture au public des entreprises labellisées EPV.

#### **Une invitation à entrer dans les coulisses d'entreprises françaises d'exception**

Cette ouverture exceptionnelle constitue une opportunité unique pour le public (jeunes, grand public, institutionnels, médias, etc.) de redécouvrir le territoire français d'une manière originale, en visitant les ateliers et usines de production, et en allant à la rencontre des hommes et des femmes d'excellence qui travaillent avec passion dans les Entreprises du Patrimoine Vivant.

Qu'elles soient artisanales ou industrielles, ces entreprises détiennent toutes le label EPV, distinguant des entreprises françaises aux savoir-faire d'excellence.

#### **Emploi / Formation : promouvoir les secteurs et métiers d'avenir**

Les EPV sont des acteurs précieux de l'emploi et de l'apprentissage : localement, elles proposent des produits à haute valeur ajoutée et des emplois non délocalisables. Leur engagement dans la formation interne est un des critères de labellisation : compagnons, apprentis, etc.

Ces journées répondent à une préoccupation majeure de l'économie française, donner aux jeunes les clés d'une bonne orientation. A l'heure où la France cherche des emplois pour ses jeunes et que 15 % des dirigeants d'EPV veulent transmettre leur entreprise dans les 5 ans à venir, l'apprentissage est parfois la seule formation possible pour des techniques si spécifiques.

#### **Développement des entreprises : valoriser les entreprises d'exception EPV**

C'est l'occasion pour chaque entreprise de raconter son histoire, de montrer in situ ses spécificités, de faire connaître et valoir ses savoir-faire et engagements (qualité de sa production, efforts en matière de développement durable, spécificité EPV, etc.).

#### **Communication territoriale : mettre en avant l'identité des territoires à travers la découverte de la culture économique**

Pour les territoires, ces journées constituent l'occasion de valoriser les savoir-faire d'excellence artisanal, industriel ou gastronomique propres à chaque région. A travers la visite de ces entreprises, c'est la culture économique propre à chaque territoire que l'on dévoile. La visite devient un marqueur territorial à l'image de Grasse associée à ses parfumeurs ou Laguiole à ses couteliers.

#### **Retrouvez toutes les entreprises qui ouvrent au public sur**

[www.patrimoine-vivant.com/jpo2016](http://www.patrimoine-vivant.com/jpo2016)

#### **A propos du label Entreprise du Patrimoine Vivant**

*Le label d'Etat EPV récompense des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence, qui se caractérisent par une histoire et un patrimoine parfois séculaires, des capacités d'innovation et des savoir-faire rares qui ont contribué à asseoir leur notoriété dans le tissu entrepreneurial français. Depuis sa mise en place en 2006, le label EPV regroupe plus de 1 300 entreprises d'exception.*

#### **Contact presse**

**Agathe Djelalian**, Responsable communication du label EPV / [www.patrimoine-vivant.com](http://www.patrimoine-vivant.com)

ISM - Tel : +33 (0)1 44 16 80 67 / +33 (0)6 25 02 24 95 [presse@patrimoine-vivant.com](mailto:presse@patrimoine-vivant.com)

[f www.facebook.com/patrimoinevivant/](https://www.facebook.com/patrimoinevivant/) / [t https://twitter.com/labellevp](https://twitter.com/labellevp)